



ASF recherche 1 archiviste bénévole pour une mission au Burkina Faso

Objectifs généraux du projet

Depuis 2018, AsF organise au Burkina Faso avec succès des chantiers écoles destinés à mettre des étudiants en archivistique Burkinabé et Français en situation réelle face à des problèmes de classement et de conservation d'archives. L'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature du Burkina ainsi que l'université de Paris-Saclay soutiennent activement cette action. C'est ainsi que les archives historiques de cercle de Bobo-Dioulasso ont été classées en 2018, qu'un passif d'archives a été résorbé à la mairie de Ouagadougou en 2019, qu'un fonds d'archives coloniales détenu par le CNRST du Burkina a été classé en 2020 ; en 2021, ce sont les archives de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature qui ont fait l'objet du chantier.

En 2022, nous avons été sollicités par le FESPACO (Festival Panafricain de Télévision et de Cinéma de Ouagadougou). Principal rendez-vous du cinéma en Afrique, le FESPACO génère depuis 50 ans des archives qui documentent l'histoire de cette aventure culturelle et témoignent de la vitalité de la création dans ce domaine. Il s'agit de réunir pendant deux semaines des étudiants en archivistiques de l'université de Paris Saclay et de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature du Burkina Faso dans le cadre d'un projet d'archivage accompagné, leur permettant de mettre concrètement en application les enseignements théoriques qu'ils ont reçus, et d'établir un dialogue professionnel interculturel. Leur intervention a permis de classer les 700 affiches du Fespaco, les films contenus dans la salle A de la cinémathèque dédiée aux bobines de 16 et 35 mm et de quelques archives administratives.

L'intervention cette année au Fespaco permettra de traiter les films DVD, VHS, U-matic et Betacam de la salle B de la cinémathèque, de reconnaître l'important fonds photographique du Fespaco et enfin de classer certains fonds d'archives administratives.

Il pourrait également être envisagé de demander aux participants du chantier école de proposer un projet de valorisation de ce fonds d'archives, à présenter, dans le cadre d'un travail collectif tutoré, lors de l'édition 2025 du festival.

Il convient de souligner la participation d'ASF Burkina, nouvelle section d'ASF, dont certains volontaires viendront aider à l'encadrement des élèves, ASF Burkina étant appelé dans le futur à organiser les prochains chantiers écoles.

Date et durée de la mission : du lundi 18 au vendredi 29 septembre 2023 (soit deux semaines complètes de travail).

Lieu de la mission : Ouagadougou (Burkina Faso).

Objet de la mission

Sous la direction d'un chef de mission :

- classer et rédiger un répertoire numérique des archives du FESPACO ;



Archivistes
sans frontières

ASF-FRANCE

ARCHIVISTS WITHOUT BORDERS

- aider à la mise en place de bonnes pratiques d'archivage dans les services ;
- encadrer les élèves burkinabé et français, les initier au classement pratique d'un fonds d'archives, leur apprendre à gérer les relations entre archivistes et services versants ;
- accompagner les étudiants pour réfléchir, proposer et mettre en œuvre un projet de valorisation de ces archives pouvant être présenté lors du festival 2024 ;
- faire des rapports réguliers à la Présidence d'ASF-France (chef de mission) ;
- contribuer à la rédaction du carnet de mission ;
- maintenir sur place une communication permanente et efficace avec les acteurs essentiels : AsF-France, l'ENAM, Paris-Saclay (chef de mission).

Profil recherché

- Expérience professionnelle solide
- Compétence managériale pour conduire un projet et une équipe
- Expérience d'expatriation ou capacité d'adaptation à un contexte professionnel difficile
- Sens pratique
- Bonne forme physique
- Qualités rédactionnelles (rapport, blog / journal de mission à mettre à jour quotidiennement)
- Qualités pédagogiques

Informations pratiques :

- Les bénévoles partent sur leur temps libre.
- Assurance rapatriement
- Frais de mission :
 - Le(s) missionnaires se chargent des démarches (passeport, visa, billets d'avion et réservation d'hôtel).
 - L'ensemble des frais est pris en charge par ASF (billet d'avion, passeport, visa et frais de séjour).
 - Un per diem est prévu pour assurer une partie de ces dépenses. Le missionnaire restituera le solde et présentera les justificatifs à son retour de mission au trésorier d'AsF-France.

CV et lettre de motivation à adresser avant le : 25 août 2023

A l'attention de Madame la Présidente d'AsF : presidence@archivistessansfrontieres.net